

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 146 (2001)
Heft: 12

Vereinsnachrichten: Information-SOVR : Société des officiers du Valais romand

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Information - SOVR

SOCIÉTÉ DES OFFICIERS DU VALAIS ROMAND

Le rédacteur responsable: lieutenant-colonel EMG Grégoire Jirillo
Chemin de Proumay 9 - 1963 Vétroz - Téléphone 027/346 40 35

Patrouille des glaciers 2002: objectif 10/10!

A la veille de l'ouverture des inscriptions provisoires en vue de l'édition 2002 de l'épreuve, le commandement de cette édition anniversaire tenait conférence de presse, le 26 octobre dernier à Sion. Retour sur quelques aspects d'une légende alpine¹ unique dans les Alpes.

■ Maj Nicolas d'Eggis²

«Une dixième édition superbe, sûre et tout simplement sensationnelle». Tel est en substance l'objectif ambitieux du commandement de la course, véritable carte de visite de la division de montagne 10. Une épreuve, si exceptionnelle qu'elle semble exclure le dopage rongeant nombre de compétitions. Elle fêtera, en avril 2002, son dixième anniversaire³. A l'origine, exercice militaire pour les troupes de montagne du secteur frontière Sud, la Patrouille des glaciers, désormais ouverte aux civils, réunit tous les deux ans, depuis 1984, les patrouilleurs jugés les plus expérimentés pour se lancer sur l'un des deux parcours, très sélectifs.

Si le secteur cher à Rodolphe Tissières ne change pas (Zermatt - Arolla - Verbier), l'état-major de la course, déjà au tra-

Les chiffres de l'exploit 2002 et quelques informations sur les épreuves

- **Parcours A des 26/27.04.2002.** Zermatt-Verbier, soit 110 km-effort et une dénivellation de 3994 m en montée et 4090 m en descente... 20 ans révolus pour participer.
- **Parcours B du jeudi 25 et du samedi 27.04.2002.** Arolla-Verbier, soit 50 km-effort et une dénivellation de 1881 m en montée et 2341 m en descente... 18 ans révolus pour participer.
- 42 t de matériel déplacées sur les hauts. Plus de 900 personnes engagées.
- Un budget équilibré, indépendant des contributions financières du DDPS.
- Une grande tente à Arolla, station au centre du dispositif de la Patrouille des glaciers.
- Un calendrier spécial anniversaire.
- Un site Internet pour tous les renseignements liés à l'épreuve: www.pdg.ch

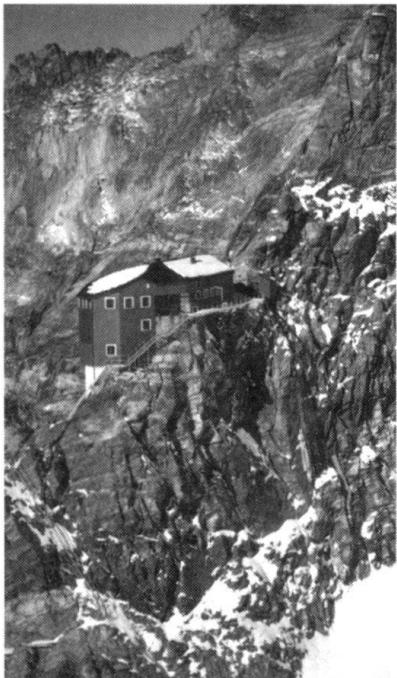
vail, réexamine soigneusement tous les scénarios possibles, excluant toute routine dans les processus de préparation. C'est

que les défis sous-jacents à une telle épreuve ne manquent pas ! «On nous reprocherait certainement une mauvaise appréciation

¹La PDG – une légende alpine, ouvrage relatant les éditions de 1984 à 2002 (à paraître en mai 2002).

²Officier de l'EM rgt fort 1 et membre du service «Presse & communication» de la Patrouille des glaciers 2002.

³L'édition 1984 relançait l'épreuve après 30 ans d'interruption, suite à l'accident de 1949.



Le col de Bertol et sa cabane, symboles du parcours A.

tion des risques en cas d'accident», souligne le divisionnaire Bernard Mayor, commandant de la division organisatrice de l'épreuve. En conséquence, des décisions réservées sont planifiées et exercées à tous les échelons et des jours de réserve prévus pour chaque course.

La notion de sécurité est omniprésente. Elle influe sur le choix des patrouilles qui reçoivent ou non, déjà en décembre, le feu vert pour participer. Ainsi, la présence d'un guide au sein d'une cordée (l'épreuve se court à trois dans chaque catégorie) est un atout, particulièrement en ce qui concerne les inscriptions pour le parcours A (Zermatt - Verbier). Vu les exigences sportives élevées, le nombre des patrouilles refusées

augmente à chaque édition. Le fait n'est pas nouveau, mais semble ne pas encore avoir trouvé de solution. Revers de la médaille ou prix à payer pour limiter au maximum les risques ?

Toujours le souci de sécurité toujours pousse, cette année, les organisateurs à mettre sur pied une conférence sur la sécurité à l'attention des futurs participants. Les enseignements du drame de Tête-Blanche, au printemps de l'an 2000, ont donc, ici aussi, été tirés. Souci de sécurité encore puisque, peu avant le départ, l'état-major tient à rester seul maître de son choix, d'où l'absence de tous sponsors pouvant faire pression sur les organisateurs. Souci de sécurité enfin durant l'épreuve, puisque l'encadrement de la course veillera à la sécurité des participants jusqu'à l'arrivée du dernier patrouilleur à Verbier.

Ainsi, suivis en temps réel, encadrés même en cas d'abandon, les patrouilleurs peuvent se concentrer sur leur épreuve, dans un cadre alpin exceptionnel. Rien n'est laissé au hasard pour que toutes et tous éprouvent les émotions uniques qu'engendrent l'esprit de la cordée, la camaraderie dans l'effort et le dépassement de soi.

La Patrouille des glaciers 2002: superbe par son cadre, sûre dans les limites inhérentes à la haute montagne et sensationnelle par son atmosphère. Reste à la météo, finalement maîtresse de l'épreuve, à se montrer aussi clémente qu'en ce vendredi 26 octobre 2001. C'est tout le mal qu'on peut souhaiter aux quelque 900 personnes qui travaillent – bénévolement – au succès de cette édition anniversaire...

N. d.



Passage mythique de l'épreuve: le col de Riedmatten (versant lac des Dix). Photo: Nicolas d'Eggis



Collaboration en cas de catastrophe

le mercredi 19 septembre 2001, une importante conférence portant sur la collaboration entre les autorités politiques, la police, la protection civile, les sapeurs-pompiers et l'armée a eu lieu à l'aula «Philippe Henchoz» de la base aérienne de Sion. Les travaux se basaient sur les intempéries d'octobre 2000.

■ **Lt-col EMG
Grégoire Jirillo¹**

Comme l'a précisé en introduction le major Christian Varrone, président de la Société des officiers du Valais romand (SOVR), «le titre de la conférence, choisi en avril dernier, ne pouvait, malheureusement, mieux coller à la tragique actualité de la mi-septembre ! Si l'échelle du désastre et les pertes humaines restent incomparables, il existe toutefois de grandes similitudes entre ces deux tragédies : la même incrédulité, les mêmes pleurs, les mêmes cris, le même désespoir, le même espoir, la même stupeur, la même peur pour l'avenir immédiat, le même engagement pour tenter de sauver des vies, la même et insoutenable attente, la même angoisse des parents des victimes, le même engagement pour tenter de coordonner les secours malgré les conditions extrêmes, le même combat contre le temps, la même détermination chez les policiers, les pompiers et les volontaires, la même solidarité parmi les concitoyens, la même présence constante des autorités politiques (...).»

Pour assurer la parfaite organisation de cette rencontre, le comité de la SOVR a pu compter sur la coopération et l'appui inconditionnel du col Antoine Genoud et de son personnel. Les infrastructures mises à disposition par les Forces Aériennes sont d'excellente facture et extrêmement fonctionnelles. L'aula «Philippe Henchoz» est particulièrement bien adaptée pour ce type de réunion.

Quelque 240 personnes, parmi lesquelles plusieurs présidents de municipalité, beaucoup de conseillers communaux, de commandants de sapeurs-pompiers et de protection civile, de membres de la police (cantonale et municipales) et une centaine d'officiers, ont suivi avec énormément d'intérêt les divers intervenants. La gageure pour les organisateurs consistait à faire traiter, chaque fois pendant une vingtaine de minutes, le même sujet par cinq personnalités ayant été fortement impliquées dans les actions d'octobre 2000, en essayant d'éviter les répétitions forcément lassantes pour l'auditoire !

Les conférenciers ont chacun abordé le thème sous un angle différent :

■ **le conseiller d'Etat Jean-René Fournier**: Rôle et implication de l'autorité cantonale;

■ **le commandant Bernard Geiger**: La CECA, rôle, composition et missions;

■ **le brigadier Daniel Roubaty**: Rôle subsidiaire de l'armée, procédure pour l'engagement de la troupe, formations à disposition et/ou nécessaires, plan horaire pour ce type d'engagement;

■ **David Schnyder, chef de service**: Collaboration et coordination au niveau de la PCi, degré de préparation des communes;

■ **le président Benjamin Roduit**: Problèmes à résoudre au niveau communal, responsabilités des collectivités publiques et contenu des informations données aux villageois.

Ils ont parfaitement rempli leur contrat, tant au niveau du contenu qu'au niveau du temps imparti.

Les conclusions des orateurs étaient convergentes : le Valais a énormément souffert dans sa chair durant le mois d'octobre 2000, mais il a également pu tirer beaucoup d'enseignements

¹Vice-président du Comité de la Société des officiers du Valais romand.



de cette catastrophe. Notre canton alpin et toutes les instances concernées savent, après cette dramatique expérience, comment aborder cette problématique et trouver des solutions adaptées à la situation.

Le nombreux public a eu l'occasion de poser des ques-

tions pertinentes et les responsables locaux des municipalités ont eu l'opportunité d'identifier les éléments organisationnels et structurels qu'il s'agira de mettre en place dans les meilleurs délais, à l'échelon de leur commune. Ceci est sans conteste une des réussites majeures de cette conférence-débat.

La soirée s'est poursuivie «informellement» et, comme il se doit dans notre beau canton, autour d'un bon verre de fendant et d'un plat de spécialités valaisannes.

G.J.

Quelques pensées de fin d'année

Général de Lattre

«L'armée ne devrait être rien d'autre que la jeunesse sans cesse renouvelée de la nation. Ses cadres n'ont pas le droit de vieillir. Pour remplir leur mission, il leur faut rester en contact permanent et compréhensif avec les garçons de vingt ans. L'officier n'est à la hauteur de sa vocation que s'il a la passion d'être et de demeurer un chef de jeunes.»

Montaigne

«Il n'est pas d'occupation plaisante comme le militaire: occupation et noble en exécution (car la plus forte, généreuse et superbe de toutes les vertus est la vaillance) et noble est sa cause: il n'y a point d'utilité ny plus juste, ny plus universelle que la protection du repos et grandeur de son pays.»

Georges Haldas

«(...) au football comme ailleurs, c'est quand on sait, qu'il est trop tard. Et on conçoit d'autant plus admirablement qu'on ne peut plus.»

Henry de Montherlant

«Toute l'histoire du monde est une histoire de nuages qui se construisent, se détruisent, se dissipent, se reconstruisent en des combinaisons différentes, sans plus de signification ni d'importance dans le monde que dans le ciel.»

Général Pierre M. Gallois

«La guerre est une chose trop sérieuse pour que l'initiative en soit laissé aux politiques, aux 'philosophes' et aux médias en quête de ses exploits et de ses horreurs également marchandes.»